Zeitschrift: Rapport annuel / Association nationale pour le développement du

tourisme

Herausgeber: Association nationale pour le développement du tourisme

Band: 15 (1932)

Rubrik: Assemblée générale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La seule note réjouissante de l'année est l'essor du tourisme automobile, qui a sans doute contribué à atténuer dans une certaine mesure la crise hôtelière.

Malgré les conditions peu favorables du tourisme et les difficultés opposées dans plusieurs pays à sa libre expansion, l'Office suisse du Tourisme n'a pas diminué son activité de propagande, mais il a cherché à adapter celle-ci aux circonstances spéciales des milieux avec lesquels il est en relations étroites.

Tandis que l'édition du matériel de propagande et sa diffusion dans quelques pays, ont subi un ralentissement très naturel, nos efforts ont redoublé dans d'autres directions et nous avons voué une attention particulière à la propagande par la presse, à l'examen des conditions économiques réciproques de la Suisse et d'autres pays, à l'organisation de conférences par l'entremise de nos représentants à l'étranger, au développement du tourisme automobile, aux relations personnelles avec les intéressés au tourisme international, etc.

A. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La XV^{me} assemblée générale s'est tenue à Berne le 9 juin 1932 sous la présidence de M. le Conseiller national D^r H. Haeberlin, vice-président du Conseil du tourisme.

Les fonctions de scrutateurs furent remplies par MM. Oettli, à Schaffhouse et Roth à Interlaken.

M. Jaton, secrétaire du Conseil du tourisme, tenait le procès-verbal.

L'assemblée comptait 48 délégués, représentant 76 membres avec un total de 757 voix, ainsi que 13 délégués sans droit de vote.

L'assemblée adopta le rapport de gestion et les comptes de 1931, ainsi que le budget pour 1932, puis elle procéda à l'élection des membres suivants au Conseil du tourisme :

MM. G. Furstenberger, président de la Société de développement, Bâle, en remplacement de M. Müry-Dietschi, démissionnaire,

E. Gaillard, Syndic de Lausanne, en remplacement de M. Perret, démissionnaire,

E. Klein, représentant de l'Union suisse des voyageurs de commerce, à Bâle, en remplacement de M. Schleiniger, démissionnaire.

L'assemblée désigna comme reviseurs des comptes pour 1932 :

MM. le Dr Branger, président de Commune, Davos,

Schaetz, secrétaire de l'Union d'entreprises suisses de transport,

Kesselring, directeur du chemin de fer du Lac de Constance-Toggenbourg, ce dernier comme suppléant.

Elle entendit ensuite un rapport de M. le directeur Junod sur « L'unification de la propagande touristique suisse » qui donna lieu à une intéressante discussion. Puis M. le Conseiller national D^r Meuli développa les motions déposées au Conseil national par la Commission de gestion et par lui-même. La première tend à la nomination d'une commission, relevant du Service fédéral de l'hygiène publique, dans le but de venir en aide aux stations balnéaires et climatiques. Par la seconde, M. Meuli a prié le Conseil fédéral d'examiner la création d'un Bureau fédéral du tourisme qui concentrerait toutes les questions dont s'occupent actuellement de nombreux départements.

M. le D^r Meuli fit enfin allusion au projet de constitution, sur l'initiative de M. le D^r Ehrensperger, d'une « Fédération nationale du tourisme », pour la défense des intérêts économiques de ce dernier.

B. CONSEIL SUISSE DU TOURISME

Le Conseil suisse du tourisme a tenu à Berne, le 6 mai 1932, une séance présidée par M. le D^r H. Haeberlin, vice-président. Il a adopté le rapport annuel et les comptes de 1931. Il a entendu ensuite un rapport de M. Junod, directeur, sur les travaux de la Commission centrale pour la rationalisation et l'unification de la réclame touristique à l'étranger, rapport qui fut suivi d'une importante discussion.